

# Distinction Une famille d'Arzens reconnue "Juste parmi les nations"



Une famille unie et soudée (Ebenne et Henriette, Marius et Philippine DÉS-Pech ; manque Marie Pech) qui a caché les Zlotnik pendant la guerre.

Le 11 février prochain, le village d'Arzens sera le théâtre d'une cérémonie des plus émouvantes. A 14 h 30, ce jour-là, Paulette DÉS-RUIZ et Robert DÉS recevront en effet la médaille et le diplôme de "Juste parmi les nations" attribués à titre posthume à cinq membres de leur famille.

De 1942 à 1944, leurs parents (Étienne et Henriette DÉS-Pech), oncle et tante (Marius et Philippine DÉS-Pech) et leur grand-mère (Marie Pech), avaient, au péril de

peut-être pas posé assez de questions... » En 1942, Marius DÉS et son épouse Henriette vivent à Paris : lui est fonctionnaire de police et travaille à la préfecture. Dans l'immeuble où ils résident, vit une famille de confession juive, les Zlotnik, avec qui ils se sont liés d'amitié. Les rafles se succèdent dans la capitale. Jusqu'à ce que Marius sache que son immeuble est visé, que ses voisins, déjà contraints de porter l'étoile jaune, sont sur la liste.

Très vite, le policier, connu et honoré après-guerre comme résistant, va fournir des faux papiers. Et les diriger vers le sud, encore libre (pas pour longtemps) chez son frère Étienne, viticulteur de son état qui vit avec son épouse, Henriette, et sa belle-mère, Marie. « Tout le monde savait plus ou moins, à Arzens, qu'ils hébergeaient cette fa-

mille, mais personne n'a rien dit », précise Robert DÉS.

Liliane Zlotnik-Wolkowitch, la petite fille qui avait alors cinq ans, se souvient de ces années passées en terre d'Aude. Depuis Paris où elle vit aujourd'hui, quantité de souvenirs lui reviennent à la simple évocation de cette période : « C'était ma famille d'adoption. Je les appelais tonton, mémé... Je me souviens des ordres de couvre-feu, de cet officier nazi qui avait deviné que ma maman comprenait l'allemand, ce qui la terrifiait. De ce soldat qui m'identifiait à sa fille restée en Allemagne ».

Alors pour elle, rendre hommage à ceux qui leur ont ouvert leurs portes en ces temps obscurs est devenu primordial : « C'est quelque chose de fort ! Au début, maman ne le souhaitait pas parce qu'elle ne voulait pas qu'on

les atteigne, qu'on leur fasse du mal. Elle avait très peur de tout ça. Sur la fin de sa vie, j'ai réussi à la convaincre : elle a accepté l'idée ».

Alors, une fois le dossier déposé, il a bien fallu quatre années avant que l'institut Yad Vashem (littéralement "un mémorial et un nom") ne délivre son accord. « Le 11 février, je serai là, bien évidemment. Je viendrais avec mon fils, qui connaît très bien notre histoire », confie Liliane. Dont le garçon, qui a aujourd'hui 48 ans, n'est, autre que l'acteur Bruno Wolkowitch. « C'est une cérémonie que j'appréhende un peu... J'ai peur de me laisser déborder par l'émotion », confie quant à lui Robert DÉS.

On ne peut que le concevoir... »

Arnaud CHABÉ

« Mes parents ne parlaient pas de ce qu'ils avaient fait. On dit que les Justes sont discrets... »

leur vie, caché des nazis une famille de confession juive leur valant cette reconnaissance éternelle du peuple israélien (lire ci-contre).

Un geste héroïque vécu pourtant par cette famille soudée comme naturel, logique et banal, au vu des événements de l'époque. Robert DÉS se souvient : « Mes parents ne parlaient jamais de toute cette période et de ce qu'ils avaient fait. On dit que les Justes sont des gens discrets... Mais, au fil du temps, en les interrogeant régulièrement, nous sommes arrivés à savoir. Maintenant qu'ils sont décédés, on se rend compte qu'on ne leur avait



Robert DÉS (ici avec le maire) et sa sœur Paulette recevront le titre. N.A.-V.

## Cérémonie

Le 11 février prochain, à 14 h 30, le titre de "Juste parmi les nations" sera remis aux enfants DÉS par le consul général d'Israël à Marseille, Simona Frankel. « J'ai tenu à donner un éclat particulier à cette manifestation car, à l'époque, les Arzinois savaient et n'ont jamais rien dit », témoigne Jean-Claude Piste, maire. L'ensemble des autorités (préfet, parlementaires, maires, conseillers généraux...) a été invité.

## 3 QUESTIONS A...

Edith MOSKOVIC

Députée du comité régional Yad Vashem

## « Quelque chose d'irremplaçable »

Combien de Justes ont été honorés cette année en Languedoc-Roussillon ?

Nous avons remis une médaille, au mois de juillet en Lozère, deux dans le Gard et là, en février, sera organisée la cérémonie d'Arzens et, le même jour, de Perpignan. Nous sommes dans une région où les maquisards ont été nombreux et où beaucoup de personnes se sont investies au péril de leur vie pour sauver des juifs.

Que représente ce titre ?

C'est énorme. En 1955, la Knesset, le parlement israélien, a voté une loi, ce qui n'est pas rien, pour reconnaître les personnes qui ont aidé et sauvé des juifs. C'est la plus haute distinction civile décernée par Israël. Le premier juste a été reconnu en 1963 : on en compte environ 3 000 en France sans parler de ceux qui ont voulu garder l'anonymat.

Le nom de la famille DÉS va donc être inscrit au mémorial de Yad Vashem ?

Au début, on plantait un caroubier, arbre vivant éternellement, à chaque fois qu'un juste était reconnu. Mais une fois les 7 ha plantés, on n'a plus eu de place. Il a alors été érigé le mur des Justes recensant tous les noms à notre connaissance. Personnellement, remettre une médaille à un Juste, même à titre posthume, est quelque chose d'irremplaçable !